

Tolérance

Dans son sens le plus général, la tolérance désigne la capacité à accepter ce que l'on désapprouve, c'est-à-dire ce que l'on devrait normalement refuser. En construction ou en dessin par exemple, on dit qu'on peut *tolérer* une certaine marge d'erreur.

Au sens moral, la tolérance est la vertu qui porte à accepter ce que l'on n'accepterait pas spontanément, par exemple lorsque cela va à l'encontre de ses propres convictions. C'est aussi la vertu qui porte à se montrer vigilant tant envers l'intolérance qu'envers l'intolérable¹.

Toute liberté ou tout droit implique nécessairement, pour s'exercer complètement, un devoir de tolérance.

Selon John Locke, la tolérance signifie « cesser de combattre ce qu'on ne peut changer ».

Selon certains moralistes, la notion de tolérance est associée à la notion absolue de *bien* et de *mal*. La tolérance s'exerce lorsqu'on reconnaît qu'une chose est un mal, mais que combattre ce mal engendrerait un mal encore plus grand.

La tolérance peut alors conduire à une abstention volontaire dans le combat contre un mal identifié comme tel. Cette abstention n'est pas motivée par une relativisation des notions de bien et de mal, mais au contraire par la pleine conscience d'un mal qui ne peut pas être combattu sans produire un autre mal plus grave encore.

Tolérance politique

La notion de tolérance est fondamentalement une notion morale, devenue notion politique et juridique. Elle a été théorisée sous cet angle par la philosophie à partir des XVII^e et XVIII^e siècles, une époque où sévissaient en Europe les guerres civiles dites guerres de religion (c'est-à-dire une époque où la religion était le véhicule de conflits politiques débouchant sur des guerres). Elle a été développée pour y mettre fin, en définissant les règles et conditions auxquelles la diversité des idées, opinions et croyances, pouvaient être supportées et tolérées dans une même société, sans pour autant la mettre en danger en créant des divisions incompatibles. L'auteur de référence pour la théorie de la tolérance est l'anglais John Locke.

Tolérance sociale

La tolérance sociale est la capacité d'acceptation d'une personne ou d'un groupe devant ce qui n'est pas similaire à ses valeurs morales ou les normes établies par la société.